

Les associations font face à la crise, mais le manque de financements inquiète



La Commission d'enquête de l'Assemblée nationale a remis son rapport sur l'état du monde associatif en France.

Les associations françaises ont tant bien que mal résisté à la crise de 2008, mais leurs [financements](#) restent préoccupants. Voilà, en substance, ce qui ressort du rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, remis le 20 novembre 2014 au président de cette même Assemblée, Claude Bartolone. Pendant près de six mois, cette instance parlementaire a été chargée de dresser un état des lieux du monde associatif dans l'Hexagone.

D'après le média Localtis.info qui a pu y avoir accès, le rapport évoque "*un monde au dynamisme admirable*". La France compte en effet plus de 1,3 million d'associations, dont 71.500 créées entre septembre 2013 et août 2014, estime la Commission. Au total, elles embauchent 1,8 million de personnes. Des chiffres plutôt flatteurs pour ce pilier de l'[économie sociale et solidaire](#) (ESS), et qui corroborent une [étude du réseau associatif Recherches et Solidarité](#), parue en juin 2014.

Pour autant, si la situation structurelle est plutôt bonne, la situation financière est moins rose. Selon le rapport, près de 80% des associations indiquent avoir des difficultés liées aux manques de

financements. Le résultat, entre autres, de subventions publiques "*qui s'infléchissent, et des financements privés qui peinent à prendre le relais*", souligne Localtis.info. La [réforme territoriale](#), qui voit le nombre de régions françaises passer de 22 à 13, fait d'ailleurs craindre une raréfaction encore plus grande de ces ressources.

De même, les perspectives laissent planer des inquiétudes quant à la baisse du nombre d'emplois au sein des associations. En septembre 2014, le magazine Bastamag.net indiquait que plus de [200.000 emplois de ce secteur pourraient être menacés d'ici 2017](#). En cause: le fameux [pacte de responsabilité](#) du gouvernement, selon le site d'information. De son côté, le rapport de la Commission estime que le [crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi](#) (CICE) accordé au secteur privé lucratif, a tendance à porter préjudice au secteur associatif, dans les domaines où les deux sont en concurrence. Les rapporteurs préconisent d'ailleurs de mettre fin au CICE pour le secteur privé lucratif qui œuvre dans les mêmes domaines que les associations.

[> Lire l'article sur Localtis.info](#)